

## taille arbre dans résidence

Par **jardi**, le **06/04/2010** à **14:42**

bonjour,  
nous sommes propriétaires dans une résidence, depuis près de 20 ans.  
un arbre envahissant, n'a plus été taillé depuis 15 ans, et malgré  
mes courriers au syndic. Nous n'avons plus aucune vue, manque de lumière et soleil.  
comment contraindre le syndic à faire tailler...  
et à répondre à mes courriers. merci de votre aide